

CHARTRE D'ENGAGEMENT

des membres du groupe
usagers de la MDPH



1. Objectifs du groupe usagers

L'existence du groupe usagers de la MDPH répond à deux objectifs principaux :

- proposer un espace de dialogue constructif entre les usagers et la MDPH ;
- faire émerger des propositions d'amélioration de la vie quotidienne des Valdoisiens touchés par le handicap.

Les membres du groupe ont pour mission de partager leurs observations et propositions sur des thèmes qui les concernent, tels que l'accès aux loisirs, la scolarisation des enfants en situation de handicap, l'autonomie, l'insertion professionnelle...

2. Délai du mandat

Je m'engage à participer au groupe usagers de la MDPH pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

3. Participation

- Je recevrai les lieux et horaires de chaque réunion par e-mail ou par courrier (au choix), au plus tard 3 semaines avant la date prévue.
- Ma présence est souhaitée à chaque réunion à laquelle je me serai inscrit.

- En cas d'empêchement, je dois prévenir rapidement les organisateurs par courrier, téléphone ou e-mail.
- Je recevrai, par courrier ou par e-mail (au choix), un compte rendu de chaque réunion, que j'y ai assisté ou non.

4. Ecoute et respect mutuel

Je m'engage à respecter la parole de l'autre, je ne dois pas l'interrompre quand il parle. Même en cas de désaccord, je m'engage à rester poli et courtois.

5. Référence à ma situation personnelle

J'ai choisi de faire partie du groupe usagers pour échanger sur des thèmes qui me concernent et m'intéressent. Je tiens à apporter ma contribution dans le développement d'idées nouvelles et de propositions utiles à tous.

Le groupe usagers est un espace de parole collectif, c'est pourquoi je m'engage à ne pas interpellier la MDPH au sujet de mon dossier personnel. Si je souhaite en parler, je prendrai un rendez-vous avec le Pôle Info Handicap de la MDPH.

6. Utilisation de l'adresse mail du groupe usagers

Pour toute question liée au groupe usagers, j'utilise l'adresse e-mail générique prévue à cet effet. Si je souhaite diffuser des informations aux membres du groupe qui ne concernent pas les réunions ou les travaux du groupe usagers, j'en réfère à la direction de la MDPH via l'adresse e-mail du groupe usagers et attends la validation de la MDPH.

7. Mettre fin à mon mandat

Si je souhaite mettre fin à ma participation au groupe usagers, je m'engage à en informer les organisateurs par courrier ou lors d'un entretien, en leur expliquant les raisons qui m'animent.

Dans le cas où je ne respecterais pas les engagements inscrits dans la charte du groupe usagers, la MDPH a le droit de mettre fin à mon mandat par entretien physique ou téléphonique.

Fait à Cergy, le / /

Signature

Prénom :

Nom :

Les services de communication externe et interne du Département du Val d'Oise peuvent être amenés à vous solliciter pour parler du groupe usagers dans leurs supports (magazine, site internet...).

Acceptez-vous d'être contacté(e) par les services de communication du Département dans le cadre d'actions de communication ponctuelles ? oui non